

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2019

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : BAYLET, LASTRA, MIREMONT, ETCHART, GAUSSET, LATXAGUE, MIRAILH, GAP (arrivée à 19H50), SALLABERRY, DUFOURG

Absents : Mme TERRER pouvoir à Mme DUFOURG, Mme MONFORT pouvoir à Mme SALLABERRY, Mme DARRORT pouvoir à Mr MIREMONT, Mme RIQUIER pouvoir à Mr LASTRA., Mr SABARROTS, Mr DESTRIEATS

Secrétaire de séance = Mme DUFOURG

Date de convocation = 28.03.2019

ORDRE DU JOUR =

▪ **DCM N° 2019/04/000** – Approbation du Procès-verbal de la séance du 21.03.2019

▪ **BUREAU MUNICIPAL :**

DCM N°2019/04/001 – Renouvellement des contrats à durée déterminée Commune et ACM- Délibérations.

DCM N° 2019/04/002 – Avancements de grade – Délibérations

DCM N° 2019/04/003 – Convention entre la Commune et la CAF des Landes « Convention aide aux vacances 2019 » - Délibération.

Orientations budgétaires

Vote de la subvention de la Commune au CCAS

▪ **ENVIRONNEMENT :**

DCM N° 2019/04/004 – Conservatoire du Littoral - Délibération

▪ **VOIRIE :**

Pont de Fontaine : compte-rendu de la réunion du 01.04.2019.

Chenil de Birepoulet : compte-rendu de la réunion

▪ **BATIMENTS :**

Extension et réhabilitation des locaux scolaires-périscolaires et extrascolaires :

Réunions de chantier

Travaux

DCM N°2019/04/005 – LOT N°3 SARL ITOIZ – Avenant n°2

DCM N° 2019/04/006 - LOT N°3 SARL ITOIZ – Avenant n°3

▪ **COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

comptes-rendus

DCM N°2019/04/000 Approbation du procès-verbal du 21 mars 2019 :

Après modification le Conseil Municipal , à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 Mars 2019.

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

BUREAU MUNICIPAL :

Délibération DCM N°2019/04/0011- Renouvellement des contrats à durée déterminée Commune et ACM prenant fin au 31/03/2019 :

Le Conseil Municipal renouvelle les contrats à durée déterminée suivants :

Commune :du 01/04/2019 au 31/12/2019 - : Poste Adjoint d'Animation 22.23ce/35°

ACM : Poste Adjoint d'Animation 5.69ce/35°

Commune :du 01/04/2019 au 15/07/2019 - Poste Adjoint Technique 12.37ce/35°

ACM : Poste Adjoint Technique 13.06ce/35°

Vote : 13 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Délibération DCM N°2019/04/002 2- Avancements de grade sans condition d'examen pour le personnel suivant :

Le Conseil Municipal décide de créer les postes suivants au titre de l'avancement de grade :

- Adjoint Technique 1ère classe

- ATSEM Principal 1ère classe

- ATSEM Principal 1ère classe

- Adjoint animation Principal 2ème classe

- Adjoint Technique Principal 2ème classe

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Délibération DCM N°2019/04/003 3- Convention entre la Commune et la CAF des Landes « convention aide aux vacances 2019 » :

Le Conseil Municipal approuve la convention passée entre la Commune et la CAF concernant les aides aux vacances 2019.

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

1- Orientations budgétaires (oral pas de vote)

Budget primitif : dépenses section fonctionnement :

Le Conseil Municipal reprend ligne par ligne les articles de la section.

Budget primitif : recettes section fonctionnement :

Le Conseil Municipal reprend ligne par ligne les articles de la section.

Budget primitif : section d'investissement :

Le Conseil Municipal reprend ligne par ligne les articles de la section.

Le Conseil Municipal reprend la liste des prévisions de subventions aux associations pour l'année 2019

Budget primitif : centre de loisirs :

Le Conseil Municipal reprend ligne par ligne les articles budgétaires

Budget primitif : caisse des écoles :

Le Conseil Municipal reprend ligne par ligne les articles budgétaires

Budget primitif : CCAS : le budget sera voté par le CCAS le 9 avril 2019.

2- Vote de la subvention de la Commune au CCAS

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 4569 € pour l'année 2019.

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

ASSOCIATIONS :

Fête des voisins Lotissement Le Casaou

▪ Le conseil municipal décide pour plus de sécurité que la fête des voisins devra avoir lieu dans le quartier du Casaou .

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

▪ Le conseil municipal décide le paiement de la location de la salle mosaïque pour 230 euros

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

ENVIRONNEMENT :

Délibération DCMN°2019/04/004 1- Conservatoire du littoral :

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide qu'il souhaite être informé au cas par cas à chaque transaction ; il ne prendra donc pas cette délibération.

VOIRIE

1- Pont de Fontaine

Le début des travaux est prévu courant août 2019 et dureront 3 mois environ.

Deux déviations seront mises en place : une première par Saint-Martin-de-Seignanx et seconde par Saubrigues .

2- Chenil de Birepoulet : compte rendu de la réunion

▪ La participation communale est de 2879 euros égale à celle de l'année dernière.

▪ Les recettes concernant les pensions sont passées de 9000 euros en 2011 à 57000 euros en 2018.

Le prix de la pension journalière passera de 12 à 13 euros en septembre.

3- Boulodrome

L'ASC souhaite organiser une cérémonie pour la pose de la plaque au nom de M.ALEMANY.

La date reste à fixer.

BÂTIMENTS

DCM N°2019/04/005 et DCM N°2019/04/006 Avenants N°2 et N°3 SARL ITOIZ :

Le Conseil Municipal accepte les avenants pour la société ITOIZ.

- raccourcissement préau et dépose charpente

Vote : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Conseil communautaire du 20 mars 2019 présence de 2 élus de Tarnos, le compte rendu sera présenté le 12 avril 2019.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus figure au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-André-de-Seignanx, le 10 Avril 2019.

**LE MAIRE,
Jean BAYLET**

L'Adjoint délégué



Publié le :

